

Formulaire d'inscription

Madame ☐

Monsieur ☐

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

NPA/Domicile

Téléphone

E-mail

Nom/Prénom représentant légal (-18ans)

Tarifs & groupes

	Enfants (6-10 ans)	Jeunes (11-15ans)	Ado/adultes (+16ans)
Pour 6 mois	Fr. 200.- ☐	Fr. 225.- ☐	Fr. 400.- ☐
Pour 12 mois	Fr. 350.- ☐	Fr. 400.- ☐	Fr. 700.- ☐

Horaires

Enfants (6-10 ans)

Jeunes (11-15 ans)

Ado/adultes (+16ans)

Mercredi : 18h15-19h15

Mardi : 18h -19h30

Lundi : 18h30 - 20h

Mercredi : 19h30-21h

Marion Pythoud

Victor Francey

Victor Francey

Victor Francey

Coordonnées des entraîneurs

Victor Francey

Rte de l'Intyamou 271

1663 Epagny

079 382 79 56

victor.francey@bluewin.ch

Marion Pythoud

Rue du Village d'Enbas 12

1665 Estavannens

079 945 59 62

pythoudma@gmail.com

Début du contrat :

Les abonnements de 6 mois sont valables dès la signature du contrat et les inscriptions peuvent se faire 2 fois par année, soit entre la 1ère et 3ème semaine de **septembre** et entre la 1ère et 3ème semaine de **mars**.

Les abonnements de 12 mois sont valables dès la signature du contrat et les inscriptions peuvent se faire 2 fois par année, soit entre la 1ère et 3ème semaine de **septembre** et entre la 1ère et 3ème semaine de **mars**.

Cotisations :

Les cotisations sont payables à l'inscription et au début de chaque renouvellement. En cas de retard dans les paiements, des frais de rappel seront facturés (Fr. 10.- par rappel). La cotisation est également due pour le mois entier pendant lequel l'inscription est faite.

Renouvellement/résiliation du contrat :

Les contrats sont renouvelés tacitement après la période respective. En cas de changement de groupe d'âge, la cotisation sera adaptée et le contrat renouvelé selon.

Toute démission s'annonce obligatoirement par courrier ou email un mois avant le renouvellement du contrat. (Voir coordonnées des entraîneurs)

Fermeture et vacances :

Le Taekwondo Club Bulle est fermé comme les vacances scolaire en été et 2 semaines en hiver. Les cotisations sont cependant dues pendant ces périodes.

Assurances :

Le Taekwondo pratiqué avec discipline est une activité sûre. Toutefois, le Taekwondo Club Bulle décline toute responsabilité en cas d'accident, de blessures, de dommages ou de vol. L'assurance est l'affaire de chaque membre. Les jeunes ne sont pas surveillés en dehors des cours.

Passeports-Sportif :

La carte de membre du Taekwondo Club Bulle est au prix de Fr. 10.-

<u>Décompte :</u>	Abonnement	Fr.
	Carte membre TCB	Fr.

Fr.

La/le soussigné(e) atteste avoir pris connaissance du présent contrat.

Lieu et date _____

Signature (-18ans, signature du représentant légal) _____